

TIMY 1 - PROGRAMMATEUR JOURNALIER

tibelec REF. 560100 (blanc) - 560120 (noir)

Nous vous remercions d'avoir acheté ce programmateur qui a fait l'objet de nos meilleurs soins lors de sa fabrication et du contrôle qualité pour vous donner satisfaction pendant longtemps. Nous vous conseillons de lire cette notice avant d'utiliser le produit.

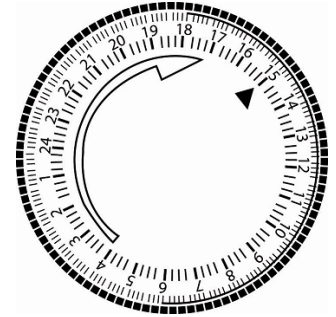
L'EMBALLAGE CONTIENT LES PIECES SUIVANTES :

- Programmateur journalier
- Notice

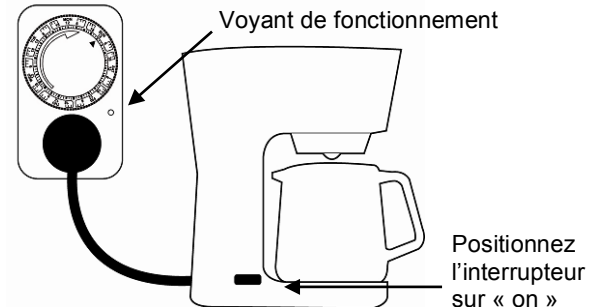
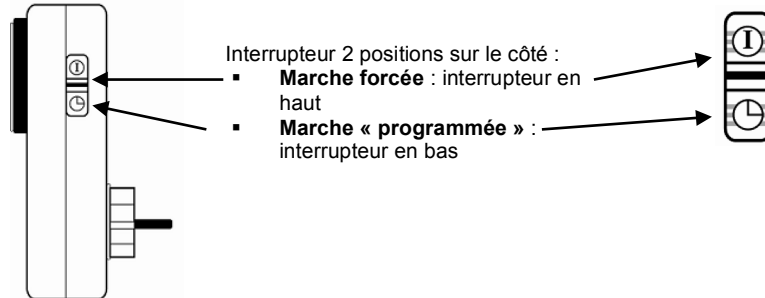
1° FONCTIONNEMENT DU PROGRAMMATEUR

- Pour programmer l'heure et la durée du fonctionnement de votre programmateur (ex : une cafetière devant s'allumer de 6h à 7h), appuyez sur les cavaliers correspondant à cette plage horaire (à l'aide d'une pointe de stylo si nécessaire). On peut programmer plusieurs plages horaires à la fois ou modifier la programmation en remontant ou en baissant les cavaliers. Un tour complet équivaut à 24 heures, par tranche de 15 minutes.
- Mettez votre programmateur à l'heure en positionnant en face du triangle noir, le chiffre du cadran du programmateur correspondant à l'heure de votre montre (tournez le cadran dans le sens de la flèche).

PLACEZ LA FLECHE FACE A L'HEURE DE VOTRE MONTRE. Ex : 15H



- Enfichez le programmateur dans une prise de courant, branchez l'appareil à commander (ex : une cafetière)



Une fois programmé, le cycle de programmation se renouvellera tous les jours.





IMPORTANT :

L'interrupteur en position marche forcée permet une utilisation manuelle de l'appareil électrique sans pour autant annuler les programmes.

4° CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Modèle n°TF-1, TS-MF1
- Intervalle minimum entre 2 programmations : 15 minutes
- Utilisation à l'intérieur uniquement
- Puissance maximum : 3500 WATTS - 16(2)A μ
- Tension : 220/230V ~ 50 Hz.
- Classe I : Fiche pour appareil nécessitant une mise à la terre

Importé par Tibelec – 996 rue des hauts de Sainghin CRT4 – 59262 SAINGHIN-EN-MELANTOIS

	Appareil pour une utilisation à l'intérieur
	Appareil de classe I (devant être raccordé à la terre)
	Conforme aux normes européennes EN 60598-1 et EN 60598-2-1
	DREE (Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques) : les produits électriques usagés ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Veuillez utiliser les aménagements spécifiques prévus pour les traiter. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou du revendeur pour obtenir la marche à suivre en matière de recyclage.

BIEN QUE TIBELEC GARANTISSE LA QUALITE ET LA FIABILITE DES COMPOSANTS DE CE PRODUIT ; IL NE FAIT PAS PARTIE DES ARTICLES SOUS GARANTIE EXCEPTE LA GARANTIE LEGALE D'UNE DUREE DE 2 ANS POUR DEFAUTS ET VICES CACHES CONFORMEMENT AUX ARTICLES 1641 A 1648 DU CODE CIVIL. NOTRE SERVICE SAV EST A VOTRE DISPOSITION POUR CONSEILS ET ASSISTANCE, VOUS POUVEZ NOUS ECRIRE à sav@tibelec.fr.

Tibelec ne pourra pas être tenu responsable des dommages causés suite à une mauvaise utilisation, mauvais entretien, un détournement de l'utilisation de ce produit, l'usure normale, bris par chute, ouverture de l'appareil. Tibelec ne pourra pas accepter en retour les produits pour remplacement des consommables (lampes, transfo., verre) nécessaires à l'utilisation de ce produit. Le remplacement des consommables est à votre charge.